

Les guidons d'autrefois

Inscription : Régule & Talons, (1 & 2 juin 2024)

Merci d'écrire en caractères d'imprimerie et lisiblement

NOM : (Chauffeur)..... Prénom :.....

NOM : (passager)..... Prénom :.....

Nombre de personnes supplémentaires :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Tel :..... Courriel:.....

Véhicule : Moto[] Auto[], Marque :.....Modèle :.....

Carrosserie :..... Année :..... Immatriculation :.....

Assurance : (compagnie)....., N° de police,..... date de validité.....

	Participation au samedi			Participation au Dimanche			Participation au week-end complet		
	2 personnes	1 personne	3ème personne supplémentaire	2 personnes	1 personne	3ème personne supplémentaire	Rallye complet 2 personnes	Rallye complet 1 personne	3ème personne supplémentaire
	110 euros	65 euros	35 euros	110 euros	65 euros	35 euros	220 euros	120 euros	95 euros
Cochez la case	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Option soirée dînatoire (samedi soir)	44 euros	22 euros	22 euros						
Cochez la case	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

Toute inscription devra être accompagnée du règlement correspondant à votre inscription, établi à l'ordre de : "Les Guidons d'autrefois" et adressé avant le 12 mai 2024 à : **Olivier CHABANNE, 34bis, Bd Alexandre Clair, 43000 Le Puy-en-Velay.**

DECHARGE DE RESPONSABILITE :

Le rallye « Régule et Talons se déroulera les 1et 2 juin 2024, c'est une manifestation d'automobiles anciennes ayant pour but de rassembler des amateurs de véhicules centenaires, à l'occasion d'une promenade touristique. Il n'est question ni de vitesse, ni d'épreuve chronométrée, mais seulement de tourisme et de découvertes.

C'est donc le propriétaire du véhicule participant à cette manifestation qui a l'obligation de l'assurer et de prendre ses propres responsabilités vis-à-vis des tiers et de lui-même.

Par la signature du présent document, il déclare décharger les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de son véhicule automobile pour tout dommage corporel ou matériel causé aux tiers ou à lui-même dans quelques conditions que ce soit. En outre, il autorise aussi les organisateurs à disposer librement du droit à l'image concernant sa voiture ou sa personne dans le cadre de la manifestation.

Je soussigne(e) :

Nom : Prénom :.....

Date :

Signature précédée de la mention manuscrite : lu et approuve